



# Table des matières

Introduction	
Objectifs	∠
Méthodologie	
Thématiques	<u></u>
1/ Mobilité - Partage de l'espace et apaisement	1C
2/ Énergie - Performance énergétique et utilisation rationnelle	12
3/ Consommation durable - Sobriété et simplicité	14
4/ Gestion des déchets - Valorisation optimale et collectivités exemplaires	16
5/ Alimentation durable - Autoproduction et santé	18
<b>6/ Gestion de l'eau</b> - Ressource précieuse et retour à la terre	20
7/ Biodiversité - Végétaliser et préserver	22
8/ Bien-être - Créer du lien et prendre soin	24
9/ Transversalité - Regard d'ensemble	26

# Introduction

Face au défi climatique, chaque niveau de pouvoir se doit d'agir au regard de ses compétences, moyens et capacités. A l'échelon local, nous disposons de nombreux leviers d'action pour diminuer nos émissions de CO2 et adapter notre territoire aux changements de ces prochaines années.

Watermael-Boitsfort n'a d'ailleurs pas attendu l'état d'urgence pour prendre la mesure du problème et proposer des solutions. Notre commune fait partie des précurseurs en matière de développement durable et de lutte contre les changements climatiques.

Le Plan Action Climat de Watermael-Boitsfort s'est construit sur ces bases solides. Il les renforce avec de nouvelles idées répondant à l'urgence actuelle, et se veut concret, réalisable et convaincant. Au-delà des enjeux environnementaux, il accorde une attention particulière aux aspects de bien-être et de convivialité qui font l'essence même de notre commune et qui, dans un monde incertain, revêtent de plus en plus une importance capitale.

On ne peut pas lutter pour le climat sans rêver.

On ne peut pas lutter pour le climat sans être pragmatiques.

On ne peut pas lutter pour le climat en restant cloisonnés.

Un enjeu qui concerne toute la population doit faire l'objet d'un travail collectif. C'est de cette façon que le Plan Climat a été pensé : en utilisant l'expertise de chaque service, de chaque collègue, et en confrontant les idées aux réalités du territoire.

Car tout l'enjeu du Plan Climat est là : rêver un autre monde qui permettra de répondre au défi actuel, ensemble, et tout faire pour qu'il se concrétise de façon rapide et efficace.

# Objectifs

A travers l'Accord de Paris, la communauté internationale a pris l'engagement de maintenir le réchauffement planétaire en dessous de 2°C et de redoubler d'efforts pour limiter la hausse des températures à 1.5°C.

Pour y arriver, l'Union européenne s'est fixé comme objectif de réduire ses émissions nettes de gaz à effet de serre (GES) d'au moins 55% d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990.

En Belgique, de nombreuses thématiques liées de près aux enjeux climatiques relèvent des compétences communales : la gestion de l'espace public (dont les espaces verts et les plantations), les plans de mobilité à l'échelle locale, l'enseignement communal ou encore les projets de réduction des déchets. Les communes sont donc des acteurs essentiels, également de par la proximité de ce niveau de pouvoir avec les citoyens. L'administration communale montre la voie et démontre ainsi son engagement concret en faveur du climat. C'est déjà

le cas en matière d'émissions directes de  $CO_2$  liées aux bâtiments puisqu'elles ont diminué de 46% entre 2004 et 2022.

Les actions proposées dans le présent Plan Climat ont pour ambition de pour-suivre encore cette trajectoire pour tendre vers le « zéro émissions » à l'horizon 2050 et de s'attaquer également aux émissions indirectes (liées à toutes nos activités), lesquelles constituent la plus grande source globale d'émissions de CO<sub>2</sub>. Ceci se fera à la fois au sein de l'administration communale mais également en offrant des opportunités aux citoyens pour en faire autant à l'échelle du territoire, afin de contribuer au respect des objectifs fixés par l'Union européenne.

Outre des objectifs en matière d'atténuation des émissions, l'urgence climatique implique d'agir également sur l'adaptation du territoire aux changements : augmentation des températures, des périodes de canicules et de sécheresse, risques accrus d'inondations... Les objectifs en la matière visent à réduire les îlots

de chaleur du territoire et à perméabiliser autant que possible les sols.

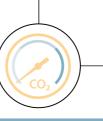
Avec le Plan Climat, la Commune de Watermael-Boitsfort s'engage donc à :

- → Diminuer ses émissions directes de CO₂ pour tendre vers le « zéro émissions » à l'horizon 2050 ;
- → Diminuer ses émissions indirectes de CO₂ liées aux activités de l'administration ;
- → Augmenter la résilience de son territoire aux effets des changements climatiques et améliorer la qualité de vie des citoyens en définissant des axes stratégiques pour orienter sa politique d'ici à 2030.

Le service Transition aura pour rôle de veiller à la prise en compte, l'intégration, l'évolution et l'atteinte des objectifs fixés. Ceci se fera en collaboration avec l'ensemble des services communaux, cette transversalité constituant également l'un des objectifs de ce plan.

## UNE STRATÉGIE CLIMATIQUE BASÉE SUR PLUSIEURS PILIERS

### Région Bruxelles Capitale 2050, ville neutre et résiliente



# THE

#### **ATTÉNUATION**



## Administration communale:

une administration alignée avec les objectifs de l'Accord de Paris

> Une réduction des émissions de GES d'ici 2030



#### Territoire:

neutralité carbone d'ici 2050

Une réduction des émissions de GES d'ici 2030

## ADAPTATION



## Administration communale:

renforcer l'exemplarité de l'administration et sa capacité à mener la transition du territoire d'ici 2030

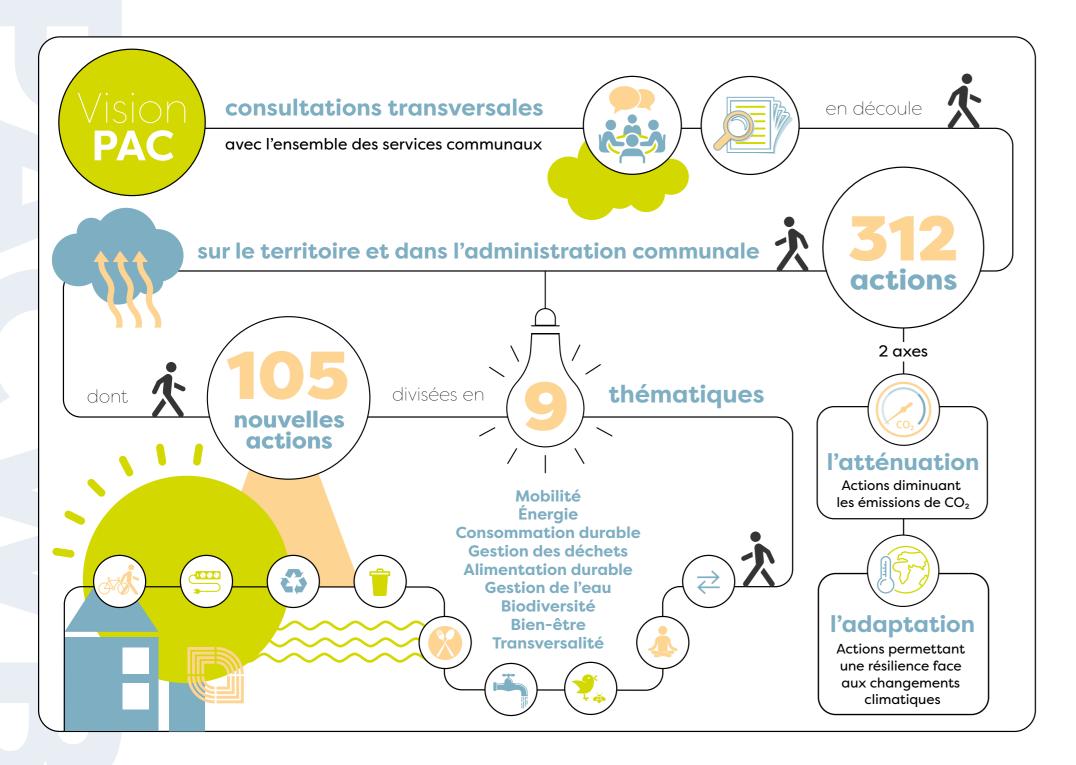


#### **Territoire:**

renforcer
la résilience
du territoire face
aux changements
climatiques

Tout cela constitue le Plan Action Climat (PAC) du territoire de Watermael-Boitsfort

\_\_\_\_\_



# Méthodologie

La première partie du travail du service Transition a été de faire une revue de la littérature existante. Ainsi, les nombreux plans régionaux, tels que le GoodFood, le GoodMove, le PRDD,... ont été lus et analysés. Les documents communaux, comme l'Agenda 21, le plan de déplacement d'entreprise, les bilans énergétiques, ont également servi de base pour faire l'état des lieux des actions qui existaient déjà.

De plus, les réunions régulières avec les Coordinations climat des autres communes organisées par Bruxelles Environnement ont permis d'échanger et confronter ou conforter nos visions.

Le Plan Climat de la commune de Watermael-Boitsfort a été élaboré en collaboration avec tous les services, rencontrés chacun à leur tour en présence de leur échevin. Ces discussions ont permis de mettre en évidence les actions déjà réalisées ou en cours, et d'identifier celles à mettre en place dans le futur.

Ce processus visait à ancrer dès le départ le Plan Climat dans la réalité du territoire en bénéficiant de l'expertise de l'administration pour évaluer ce qui est du domaine du possible, du souhaitable ou de l'utopie. Chaque service a pu exprimer ses idées, ses avis, ses doutes. Toutes les idées exprimées lors de ces réunions ont été collectées et sont venues enrichir la base de données d'actions. Elles ont été relues, précisées, parfois supprimées en concertation avec les services, lors d'une deuxième phase de relecture-consultation.

Cette base de données a ensuite été organisée sous forme de tableau par le service Transition pour pouvoir facilement identifier les actions.

Elles ont été analysées sous différents aspects : le statut de l'action ; le ou les services porteurs ; l'impact environnemental, social, sanitaire et économique ; le public cible ; le type de mesure (atténuation, adaptation, sensibilisation) et enfin la thématique concernée.

Les actions sont réparties en 9 thématiques principales : énergie, mobilité, gestion des déchets, consommation durable, alimentation durable, gestion de l'eau, biodiversité, bien-être et transversalité.

Le Plan Climat se décline en fonction de ces thématiques, les 9 chapitres correspondant aux 9 thématiques. Pour chacune, une vision pour Watermael-Boitsfort et des objectifs stratégiques 2030 ont été rédigés.

Les différentes actions seront ensuite analysées pour une mise en œuvre pilotée par le Collège en fonction des différents critères de faisabilité, entre autres la disponibilité des moyens humains et financiers

\_\_ /

# **Thématiques**

1/ Mobilité	
2/ Énergie	1000
3/ Consommation durable	
4/ Gestion des déchets	
5/ Alimentation durable	
6/ Gestion de l'eau	
7/ Biodiversité	
8/ Bien-être	
9/ Transversalité	$\rightleftharpoons$





# Mobilité

## Partage de l'espace et apaisement

Le transport routier est responsable d'émissions importantes de CO<sub>2</sub> sur le territoire boitsfortois, en particulier le transport individuel. Malgré le fait que plus de la moitié des ménages bruxellois ne disposent pas de voiture, celle-ci accapare près de 70% de l'espace public (en stationnement et en circulation) au détriment des autres modes. Qui plus est, la gestion du stationnement est une compétence communale. Dès lors, notre marge de manœuvre pour atténuer l'impact de la mobilité sur les émissions de CO<sub>2</sub> est particulièrement importante.

Repenser la mobilité, c'est aussi repenser les espaces publics pour les rendre plus agréables pour tous, en favorisant le concept STOP qui hiérarchise les différents modes de déplacements dans l'ordre : piéton, vélo, transport en commun, véhicules partagés et enfin véhicules individuels. Cette mobilité repensée doit intégrer les enjeux de bien-être et d'adaptation aux changements climatiques via un meilleur partage et un apaisement de l'espace intégrant plus de végétation là où c'est possible et souhaitable.



# 1/ Repenser les espaces publics de la commune pour qu'ils soient plus apaisés, plus conviviaux et qu'ils fassent la part belle à la mobilité active

- → Développement, en concertation avec les riverains, de rues résidentielles, d'un réseau de rues calmes, de rues réservées aux jeux,...;
- → Poursuite de la rénovation des trottoirs & voiries pour faciliter la mobilité piétonne et PMR ;
- → Mise en oeuvre d'une politique globale durable et orientée adaptation aux changements climatiques (végétalisation, gestion des eaux, mobiliers urbains,...) lors des travaux de réaménagements des voiries ;
- → Végétalisation de l'espace public.

## 2/ Encourager le transfert modal vers la marche et le vélo chez les agents de l'administration

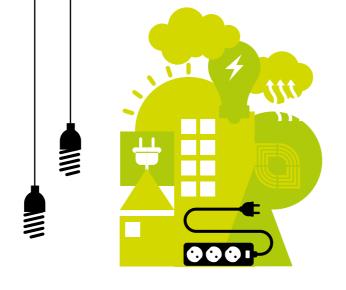
- → Mise en place d'un prêt de vélos afin de tester un nouveau mode de déplacement (priorité centre technique et enseignants) ;
- → Mise en place d'un leasing vélo ;
- → Mise à disposition de vélos cargos pour les déplacements professionnels ;
- → Augmentation et amélioration des infrastructures d'accueil pour le personnel communal cycliste ;
- → Remboursement des déplacements professionnels à vélo y compris pendant les heures de travail ;
- → Déploiement plus large du Plan de Déplacements d'Entreprise (covoiturage, augmentation du remboursement vélo/piéton, cartes de dérogation,...);
- → Activation du télétravail pendant les pics de pollutions et les conditions climatiques extrêmes.

## 3/ Encourager le transfert modal vers la marche et le vélo chez les citoyens

- → Mise en valeur des venelles et cheminements piétons sur le territoire via la création d'une carte du territoire pour promouvoir les trajets à pied et leur durée ;
- → Mutualisation de la flotte communale électrique pour l'usage à la population ;
- Création d'une vélothèque pour les citoyens ;
- → Développement d'un maillage cyclable sûr, cohérent, rapide et agréable ;
- → Mise en place d'une prime communale pour les citoyens qui renoncent à leur voiture (majoration de la prime régionale);
- → Régulation de la pression automobile via une politique ambitieuse de stationnement en voirie et hors voirie ;
- → Extension du système de livraison vélo sur tout le territoire, ainsi que pour les « derniers km parcourus » ;
- → Favorisation de la diversification des commerces afin d'assurer une complémentarité de l'offre ;
- → Mise en évidence des stations de vélos électriques partagés.

\_\_\_\_





# **Energie**Performance énergétique et utilisation rationnelle

L'énergie est présente partout dans nos activités quotidiennes et représente souvent le premier axe auquel nous pensons lorsque l'on parle de réchauffement climatique. Les plus importantes sources d'émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques sont dues au chauffage dans les bâtiments résidentiels et du secteur tertiaire.

Les enjeux en matière d'énergie sont clairs : d'abord diminuer les consommations en améliorant la performance énergétique des bâtiments et en travaillant sur les changements de comportement : « l'énergie qu'il faut juste là où il faut ». Ensuite utiliser autant que possible des sources d'énergies renouvelables, promouvoir la production d'une énergie plus locale pour augmenter notre autonomie (ou moindre dépendance) aux énergies fossiles, ainsi que favoriser la mutualisation de ces sources.

# Objectifs stratégiques

#### 1/ Améliorer la performance énergétique des bâtiments

- → Mise en place du programme Renoclick, priorité à la rénovation des écoles ;
- → Rénovation durable, en ce compris les travaux d'isolation, des bâtiments communaux ;
- -> Rénovation durable de tous les logements de la Régie Foncière qui ne le sont pas encore.

#### 2/ Améliorer l'auto-production énergétique sur le territoire communal

- → Déploiement d'infrastructures collectives de chauffage ;
- → Mise en place d'un réseau de chaleur au parc sportif;
- → Installation de panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments communaux via Solar Click 2:
- → Renforcement de l'accompagnement à la mise en place de communautés d'énergies sur le territoire communal:
- → Systématisation du partage de l'énergie autoproduite de pair à pair entre les bâtiments communaux.

#### 3/ Promouvoir le concept « l'énergie qu'il faut iuste là où il faut »

- → Au sein de l'administration, création d'un point de contact central pour diffuser les bonnes pratiques en matière d'utilisation de l'énergie aux citoyens et les informer sur les primes disponibles;
- → Sensibilisation des locataires des logements de la Régie Foncière aux bons comportements en matière de chauffage ;
- → Sensibilisation des commerces/HORECA/entreprises à l'utilisation rationnelle de l'énergie (fermeture des frigos, interdiction des chaufferettes en terrasse, éteindre les écrans publicitaires lumineux installés dans les commerces,...).



# Consommation durable



## Sobriété et simplicité

Diminuer les émissions de CO<sub>2</sub> implique que le modèle de surconsommation qui a été mis en place depuis de nombreuses années doit être changé. Une économie circulaire plutôt que linéaire doit être favorisée en développant et encourageant le réemploi, la réparation, la transformation, en offrant une seconde vie aux objets, afin de modifier notre vision et de faire de nos déchets inutiles des ressources précieuses. Cela va de pair avec le développement des métiers de demain.

Nous devons également agir différemment au moment de nos achats, en questionnant le besoin réel, en encourageant la mutualisation et le partage. D'autre part, réduire la part de la publicité surnot reterritoire permettrait de diminuer l'envie de posséder davantage et de mettre moins en évidence des modèles de consommation dépassés dans un monde en transition. Finalement, nous devons veiller à ce que le développement de l'activité numérique se fasse de manière raisonnée et consciente dans les pratiques de l'administration, pour que la technologie ne soit pas une fin en soi mais demeure un outil.



## 1/ Promouvoir la mutualisation et le réemploi vers les citoyens et les employés de l'administration

- → Sensibilisation des nouveaux agents aux procédures d'achats durables ;
- → Réalisation d'ateliers pratiques autour de la consommation durable et du réemploi ;
- → Réutilisation de certains matériaux pour d'autres usages ;
- → Amélioration de la mutualisation du mobilier, de l'économat, etc. dans toutes les structures ;
- → Favorisation des achats en seconde main ;
- → Soutien à l'implantation des commerces exemplaires en matière de transition écologique ;
- → Déploiement de dispositifs d'échange sur le territoire communal (boîtes à livres, donneries devant chez soi,...).

## 2/ Tendre vers une diminution globale de la consommation de biens et de matériaux à l'échelle de l'administration et de son territoire

- → Amélioration du fonctionnement de l'imprimerie communale pour une gestion interne et rationalisée des impressions ;
- → Sensibilisation des employés à diminuer les impressions ;
- → Rédaction d'une procédure pour rationaliser les nouveaux achats ;
- → Mise en application de la charte « marchés publics durables », en veillant à l'intégration de critères de réemploi et des clauses environnementales dans les marchés publics ;
- → Diminution de la publicité dans l'espace public.

## 3/ Limiter la pollution numérique liée aux activités de l'administration

- Création d'une charte de bonnes pratiques informatiques à transmettre au personnel communal;
- Création d'une grille d'évaluation des besoins en matériel informatique (nécessaire, utile, confortable);
- → Réalisation d'un plan d'archivage des serveurs avec chaque service ;
- Organisation de séances d'information sur l'impact du numérique.



# Gestion des déchets



# Valorisation optimale et collectivités exemplaires

Les objectifs de consommation durable du chapitre précédent doivent nous aider à limiter au maximum les déchets produits sur notre territoire. En effet, le secteur de la gestion des matières premières et des déchets dispose encore d'une marge de progression par l'optimisation de la collecte, le traitement et l'augmentation du niveau de transformation des flux déjà traités. Toutefois, malgré tous les efforts qui pourront être réalisés en ce sens, certains déchets ne seront pas évitables.

Pour cela, la priorité sera de les valoriser de la façon la plus optimale possible : composter chaque déchet organique, trier et recycler tout ce qui peut l'être. Une autre priorité sera de rendre nos collectivités exemplaires : crèches et écoles doivent continuer à tendre vers le zéro déchet. Il en va de même pour les autres acteurs économiques qui doivent être encouragés à intégrer une approche décarbonée, circulaire et sociale.



#### 1/ Valoriser les déchets organiques et déchets verts produits par l'administration

- → Mise en place d'une stratégie active de lutte contre le gaspillage alimentaire dans toutes les collectivités ;
- → Promotion des initiatives de récupération des invendus alimentaires existantes et favorisation de leur collaboration avec les commerces et HORECA locaux ;
- → Mise en place de composts pour les différents lieux communaux (dans toutes les crèches, écoles, bibliothèques et sur les différents sites administratifs) ;
- → Valorisation des grands arbres abattus sur le territoire communal sous forme de mobilier urbain.

#### 2/ Trier optimalement et recycler tout ce qui n'est pas valorisable directement

- Organisation de campagnes de sensibilisation des commerces aux déchets problématiques ;
- → Sensibilisation des agents communaux au tri des déchets dans les bâtiments ;
- → Amélioration du tri des déchets alimentaires dans tous les bâtiments communaux.

### 3/ Faire tendre les collectivités vers le zéro déchet

- → Utilisation systématique de contenants réutilisables (gourdes et boîtes à tartines) pour les collations et repas dans les écoles et plaines de vacances;
- → Systématisation d'un « goûter tartines » pour les enfants fréquentant l'accueil temps libre afin d'éviter les déchets de la collation de 16h ;
- → Mise en place d'une politique d'encouragement des langes lavables dans toutes les crèches communales et dans les résidences pour seniors ;
- → Mise en place d'une stratégie active de lutte contre les déchets plastiques au sein de l'administration, des asbl communales, dans les différentes associations et au sein des marchés alimentaires.



# Alimentation durable



# Autoproduction et santé

A l'échelle de notre territoire, les potagers collectifs sont déjà bien développés, mais il demeure important de continuer à encourager les projets d'agriculture urbaine partout où ils sont réalisables. En effet, il est essentiel de sauvegarder et d'encourager des espaces de production en ville afin de tendre vers une plus grande autonomie. Ces espaces sont également des créateurs de convivialité et de liens entre les habitants.

D'autre part, une alimentation saine et durable doit être proposée aux enfants fréquentant nos collectivités: les bonnes habitudes se prennent dès le plus jeune âge et la santé des tout petits est primordiale. Enfin, cette promotion de l'alimentation durable doit également se faire vers les citoyens, avec un focus plus précis sur l'importance de l'alimentation végétarienne, la consommation de viande étant une importante source d'émissions de CO<sub>2</sub>.



#### 1/ Encourager les projets de cultures urbaines sur le territoire

- → Promotion de potagers en permaculture ;
- → Installation de potagers sur les toitures plates ;
- → Renforcement du maillage nourricier (arbres fruitiers, plantes comestibles,...) dans l'espace public et lors de l'aménagement du territoire ;
- Promotion de la mutualisation des espaces verts privés entre citoyens.

#### 2/ Promouvoir une alimentation saine et de saison dans les écoles et les crèches

- → Favorisation d'une alimentation locale, durable et bio dans les crèches ;
- → Favorisation des collations fruits/légumes dans toutes les écoles communales.

## 3/ Promouvoir une alimentation saine et de saison sur le territoire

- → Promotion des HORECA qui offrent une option végétarienne ;
- → Sensibilisation à la diminution de la consommation de viande et plus généralement à l'alimentation durable vers les citoyens et les collectivités (maisons de repos, écoles non-communales,...).

5

)



# Gestion de l'eau

# Ressource précieuse et retour à la terre

Dans un contexte de réchauffement climatique, l'eau va de plus en plus devenir une denrée précieuse. Réfléchir à l'usage qu'on en fait, l'utiliser avec parcimonie et récupérer autant que possible l'eau de pluie va devenir indispensable. Par ailleurs, les places principales de Watermael-Boitsfort, situées dans des cuvettes, constituent des zones sensibles aux inondations. Réduire le ruissellement urbain est donc un enjeu important pour notre commune. Pour ce faire, la mise en place d'un maillage bleu, couplé au maillage vert, semble indispensable.

La gestion des eaux doit être optimalisée et viser une approche répondant à plusieurs objectifs, tant environnementaux que sociaux, récréatifs, paysagers et économiques. Il convient dès lors de redonner aux cours d'eau et plans d'eau une place centrale, tant comme éléments structurants du paysage que comme alliés contre le réchauffement climatique et facteurs de bien-être.



#### 1/ Déminéraliser les espaces et réduire le ruissellement urbain

- → Perméabilisation de l'espace public lors des travaux d'aménagement du territoire (gestion de l'eau de pluie et redirection vers les plantations) ;
- -> Prévention des inondations en réduisant le ruissellement urbain.

#### 2/ Rationaliser l'utilisation de l'eau potable

- → Lors des travaux de rénovation des bâtiments publics, mise en place de systèmes d'utilisation d'eau de pluie au lieu d'eau de ville (sanitaires, fontaines décoratives, nettoyage des voiries, arrosage des parterres,...);
- → Mise en place d'une campagne de sensibilisation aux fuites d'eau dans l'administration et auprès des citoyens ;
- → Mise en place d'une campagne de sensibilisation à la gestion parcimonieuse de l'eau (douches réductrices en quantité et en temps, récupération de l'eau de pluie,...) dans l'administration et auprès des citoyens.

- 3/ Rendre visibles et accessibles les eaux de surface et en faire des alliées contre le réchauffement climatique
- → Déploiement d'un pavé permanent avec le message « ici commence la mer » devant les avaloirs ;
- → Mise à ciel ouvert de la Woluwe et de tous les cours d'eau dans un aménagement paysager.





# Biodiversité

# Végétaliser et préserver

Bien que Watermael-Boitsfort bénéficie d'un cadre vert et d'un environnement naturel incomparables, il est primordial de verduriser et de désimperméabiliser autant que possible les espaces minéralisés de la commune (privés comme publics). Ceci afin d'y préserver les espaces ouverts existants porteurs d'une faune et flore diversifiées pour permettre la sauvegarde des espèces. Les enjeux en matière de biodiversité doivent se concentrer aussi sur l'accès à la nature pour le plus grand nombre. En cohérence avec les objectifs de résilience de la ville face aux changements climatiques, la végétalisation doit être encouragée partout où c'est possible, que ce soit par l'action des citoyens ou dans les politiques d'aménagement du territoire afin de réduire autant que possible les îlots de chaleur.



# Objectifs stratégiques

## 1/ Favoriser la création de lien entre les citoyens et la nature en la rendant plus accessible, via le maillage vert

- → Inciter les citoyens à végétaliser les pieds d'arbres avec des plantes utiles pour retenir l'eau ;
- → Inciter les citoyens à végétaliser leurs façades ;
- → Réhabilitation de la grande serre du centre technique et mutualisation avec les citoyens ;
- → Mise en place d'une action planter un arbre/fruitier pour les naissances et/ou décès annuel sur le territoire ou hors de la Commune ;
- → Plantation de parterres de fleurs à couper dans le cimetière communal à destination des visiteurs.

## 2/ Préserver la faune et la flore locale et sensibiliser la population à l'importance de sa préservation

- → Mise en place d'un règlement pour encourager le recours aux clôtures végétales dans le cadre des permis d'urbanisme ;
- → Information sur la présence d'espèces rares et/ou emblématiques sur le territoire (comme les lucanes cerf-volant) tant dans les espaces publics que privés ;
- → Création d'un maillage sombre pour la faune nocturne incluant le déploiement d'un plan d'éclairage intelligent pour la commune ;
- → Encouragement à la suppression des produits phytosanitaires dans les espaces verts privés à l'image de ce qui se fait déjà dans l'espace public.

- 3/ Penser l'aménagement du territoire en végétalisant et en déminéralisant les espaces pour lutter contre les îlots de chaleur
- Préservation du patrimoine arboré existant ;
- → Augmentation de la taille des fosses d'arbres sur l'espace public pour favoriser leur développement ;
- Végétalisation lors de tout nouveau projet de réaménagement sur le territoire communal.

7





# Bien-être

# Créer du lien et prendre soin

La notion de bien-être, bien que présente en filigrane dans l'ensemble du Plan Climat, fait l'objet d'une rubrique propre, tant il paraît important, dans un monde en crise, de veiller à prendre soin des autres et de soi. Les aspects santé physique comme mentale sont dès lors pris en compte, d'autant qu'ils rejoignent bien d'autres enjeux du plan : mobilité, alimentation, biodiversité...

La création de liens entre citoyens mais aussi entre les citoyens et la nature, et ce dès le plus jeune âge, est mise en exergue. Watermael-Boitsfort étant la commune de la Région avec la population la plus âgée (50 ans et +), cet élément est à prendre en considération lors des aménagements et l'organisation d'activités. Enfin, on ne peut pas raisonnablement lutter pour le climat sans tenir compte des enjeux sociaux, qui encore une fois sont liés de très près aux enjeux environnementaux.



## 1/ Développer des espaces extérieurs de qualité dans nos écoles et milieux d'accueil

- → Végétalisation des cours de récréation ;
- → Végétalisation des espaces extérieurs accessibles aux bébés dans toutes les crèches ;
- → En concertation avec les écoles, les parents et les riverains : aménagement de rues scolaires dans toutes les écoles où c'est réalisable.

#### 2/ Prendre soin des populations les plus vulnérables

- → Mise en place d'actions vers les personnes âgées, fragilisées et sans-abris, pendant les périodes de canicule ;
- → Installation d'équipements sanitaires publics sur le territoire communal ;
- → Installation de fontaines à eau aux abords des plaines de jeux, aires de sports et places publiques ;
- → Mise à disposition d'eau potable gratuite dans les collectivités et les lieux publics en tout temps et encourager les HORECA à le faire ;
- → Mise en place de points d'analyse de la qualité de l'air.

## 3/ Créer du lien entre générations et entre personnes

- Organisation d'actions intergénérationnelles, de groupes de parole et d'échanges dans les espaces publics;
- → Ouverture au public et mutualisation des jardins et espaces verts (jardin des bibliothèques et du centre culturel WaBo, ...);
- Création d'un annuaire des associations actives pour la transition présentes sur le territoire et en assurer la visibilité.

8



# Transversalité

# Regard d'ensemble

La commune doit appliquer à elle-même ce qu'elle prescrit, ayant vocation à servir de modèle et en assurant ainsi la crédibilité de son action. Elle doit être exemplaire en tant que pouvoir public du point de vue de sa gestion et de son organisation.

Le défi climatique touche tous les domaines et nécessite de travailler ensemble. Dès la construction du Plan Climat, réalisée avec l'expertise de chaque service et avec tous les collaborateurs, la volonté était de créer des ponts et de mieux connaître les réalités de chacun. C'est dans la continuité de ce travail que des actions spécifiques à la transversalité ont été pensées. D'abord pour ancrer le Plan Climat de façon durable dans le travail de chacun, pour continuer à informer les agents sur la façon dont on peut agir pour réduire notre impact individuel sur le climat, mais aussi pour avoir une meilleure prise sur l'impact des décisions quotidiennes de l'administration communale.



# Objectifs stratégiques

#### 1/ Promouvoir des pratiques « transition-climat » au sein du personnel communal

- → Intégration dans les profils de fonction de la notion de transversalité ;
- → Étude de la faisabilité de la création d'un département Climat.

## 2/ Intégrer un regard « transition-climat » sur l'ensemble des activités de l'administration

- → Obtention de 3 étoiles du label entreprise écodynamique pour les bâtiments communaux ;
- → Mise en place d'un canevas pour vérifier que tous les critères environnementaux sont remplis et respectés lors de l'octroi des permis d'urbanisme (PU) ;
- → Sensibilisation des citoyens lors du dépôt de PU au guichet sur le développement durable (biodiversité, réemploi des matériaux, gestion des ressources,...);
- → Renforcement de la politique durable des HORECA présents sur le territoire communal, en particulier ceux dont la Commune est propriétaire.

# 3/ Informer et sensibiliser la population et les employés communaux sur les causes, conséquences et solutions du défi climatique

- → Déploiement de l'offre de formations en lien avec les différents métiers et le développement durable ;
- → Organisation de « midi du Climat » pour sensibiliser et (in)former le personnel communal ;
- Intégration du Plan Climat dans le futur « welcome pack » pour les nouveaux employés et habitants.





